

Orsay par et pour toutes et tous

Une ville citoyenne, écologique et solidaire, pour une vie de qualité

15/11/2013

Les Citoyens actifs et solidaires (CAS Orsay) et le parti communiste français (PCF) ont engagé une réflexion pour que les futures élections municipales contribuent à faire d'Orsay une ville plus solidaire, citoyenne et dans un environnement de qualité. Voici quelques propositions à débattre :

Service public, solidarité

« Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas » (Conseil général Essonne). Nous voulons préserver les services publics existant et reconquérir ceux qui ont disparu ou ont été confiés à l'initiative privée : le service public est le bien commun de tous.

Service de l'eau

Passer la distribution de l'eau en régie publique (des options intermédiaires sont possibles entre la régie complète et la délégation complète) ;

Instaurer un quota d'eau à un prix faible pour les besoins essentiels dont le volume serait calculé selon la taille du ménage.

Service de santé

Pérenniser l'hôpital d'Orsay, au-delà du sursis octroyé jusqu'en 2016. Maintien de son implantation dans la vallée, sur le site actuel. Médecine libérale, hôpital public, maison médicale, centre municipal de santé : pour coordonner ces différentes branches de l'offre de soins, nous proposons l'organisation d'assises locales de la santé.

Accueil services publics

Mettre en place des maisons de quartier au Guichet et à Mondétour réunissant :

- l'accès aux services publics en relais local de la Sécurité sociale, des Allocations familiales, de Pôle emploi, impôts, Justice, sous forme de permanences hebdomadaires et de mise à disposition de guides et documents ;
- l'offre culturelle ;
- les services sociaux.

Réflexion sur la remunicipalisation d'autres services publics :

Marchés, pompes funèbres ; gestion du SIOM

Éducation : Aide à la réussite pour tous les parcours depuis la petite enfance jusqu'au lycée.

Augmenter le nombre de places en crèche, développement des différents modes de garde pour la petite enfance. Revoir notamment l'attractivité de la crèche familiale pour les assistantes maternelles ;

Ouvrir la possibilité de l'accès à l'école aux enfants de moins de trois ans pour les familles qui le souhaitent ;

Les rythmes scolaires :

- défendre une conception exigeante du temps libéré, qui ne doit être traité ni comme un temps de garderie au rabais, ni comme une poursuite de l'apprentissage scolaire mais comme un temps d'autonomie de l'activité de l'enfant, propre à susciter l'esprit de créativité et développer la confiance en soi ;
- Évaluer la mise en application de la réforme en impliquant l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, animateurs, intervenants, ATSEM, personne de service, etc.), garantir la gratuité et la qualité de l'encadrement des enfants.

Organiser des permanences du CIO au lycée d'Orsay ;

Développer l'offre de soutien scolaire et d'aide aux devoirs en concertation avec les étudiants de l'université et les bénévoles;

Maintenir le service jeunesse ouvert au mois d'Août

Sport et vie culturelle

Systematiser l'utilisation du quotient familial pour l'accès aux activités sportives et culturelles, avec des tranches de quotient familial permettant l'accès au sport et à la culture des moins favorisés et un barème plus progressif pour les couches moyennes ;

Ouvrir les installations sportives (stade) en dehors des créneaux attribués aux clubs, pour toute personne souhaitant pratiquer le sport. Accès aux bibliothèques scolaires en dehors du temps scolaire ;

Faciliter les déplacements des enfants entre les différents lieux où ils pratiquent des activités extra-scolaires, par exemple en organisant l'entraide entre parents.

Solidarité intergénérationnelle

Intégrer la vie étudiante dans la ville (conseil jeunesse et vie étudiante). Proposition de création d'un bar-bus (bar étudiant mobile) ;

Favoriser les échanges de service entre étudiants, commerçants et personnes âgées ;

Organiser l'offre de stages et de jobs d'été.

Environnement, urbanisme et logement durables

Logement

Augmenter et accélérer la réalisation de programmes de logements sociaux pour tendre vers une proportion de 30% du parc global de la ville et permettant l'installation de jeunes travailleurs, de familles modestes en plus des étudiants ;

Densifier dans la vallée : concertation approfondie pour le réaménagement du centre-ville (quartier de la Poste, terrain Vigouroux) en recourant si nécessaire à la déclaration d'utilité publique pour conduire les projets. Principe de densifier le centre-ville pour participer au développement des commerces de proximité, inciter au développement des transports en commun ;

Définir une politique de réserves foncière : être présent sur le marché immobilier, en utilisant le droit de préemption ;

Mettre en place une charte de l'habitat, c'est-à-dire un document réglementaire définissant les conditions minimales à respecter dans les opérations de construction et rénovation d'habitations : taille, classe énergétique, loyer maximal à ne pas dépasser, normes de confort à respecter etc.

Transports

Investir à grande échelle dans les circulations non motorisées (piéton, pistes cyclables, aménagement de contre sens cyclistes, parking à vélos) ou à motorisation douce (vélos et voitures électriques) et accessibles aux handicapés ; revenir sur la priorité systématique des investissements destinés à la circulation routière, réduire la place de la voiture en ville ;

Améliorer l'offre de transports en commun.

Infrastructures communales et communautaires

Privilégier des investissements durables, par une politique volontariste d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ;

Améliorer le taux d'utilisation des bâtiments publics pour réduire les coûts et la consommation énergétique.

Place de la nature et de l'agriculture en ville.

Valoriser le patrimoine naturel et agricole local, promotion de la diversité écologique ;

Espaces verts : revenir sur la mise à distance des espaces naturels dans les cours d'école (école maternelle du Centre école primaire du Guichet et du Centre),. Encourager les riverains à entretenir des plantations ;

Pollutions : poursuivre l'objectif zéro pesticides et herbicides au prix de quelques mauvaises herbes, repenser l'usage systématique des souffleuses à feuilles en respectant le bien-être des travailleurs et des habitants ;

Développer la pratique des jardins partagés ;

Mettre en place des circuits courts d'approvisionnement pour les cantines scolaires et dans l'économie locale. Créer une foire aux producteurs agricoles locaux.

Démocratie locale : Une équipe municipale focalisée sur la gestion de la ville, avec une décentralisation des pouvoirs

Clarté des débats et des décisions

Améliorer le fonctionnement démocratique de la municipalité :

- Créer un observatoire des engagements ;
- redéfinir et dynamiser le rôle des conseils de quartier ; des commissions municipales permanentes (notamment la CCSPL, commission consultative des services publics locaux) ;
- impliquer plus fortement le milieu associatif dans l'appel à idée, la concertation et la mise en œuvre de projets ;
- créer un conseil économique social et environnemental composé des partenaires économiques, syndicaux, institutionnels, associatifs, des SP nationaux et articuler des assises de la ville ;

Créer une concertation régulière avec le personnel municipal sur l'amélioration des modes d'organisation et de la qualité du SP. Organiser la participation du personnel municipal aux assises de la ville.

Information

Densifier et diversifier l'information diffusée via le Journal municipal et l'affichage de ville (créer un comité de rédaction impliquant les citoyens, les membres des conseils de quartier, les associations, les membres de l'observatoire des engagements et le conseil économique et social) ;

Multiplier les espaces d'affichage libre.

Refuser le cumul de mandat

y compris sur le plan local.

Au-delà des limites de la commune

Agriculture durable sur le Plateau de Saclay et les espaces maraîchers de proximité

Viabiliser à long terme des terres agricoles en luttant pour maintenir l'implantation de l'université dans la vallée, limiter l'urbanisation aux zones déjà construites (Polytechnique, CEA) et en assurant la mise en place de circuits courts de commercialisation pour assurer des débouchés locaux dans le réseau commercial et la restauration scolaire ;

Redonner vie au domaine de Corbeville, dont un grand nombre de bâtiments sont désaffectés, possibles sources de pollution situés dans la zone sensible de la lisière du coteau boisé, tandis que l'on consomme ailleurs de terres agricoles ;

Réhabiliter complètement le réseau des rigoles pour en faire un élément de la régulation du régime hydraulique du plateau en même temps que la défense d'un patrimoine.

Une communauté (CAPS) plus proche des citoyens

Lutter au sein du Conseil communautaire pour la mise en place d'un terrain pour l'accueil des gens du voyage ;

Mettre en place d'un service de lutte contre les exclusions (chômage des jeunes et des seniors) et d'aide aux victimes ;

Créer un SEL (système d'échanges locaux) à l'échelle de la CAPS, voire d'une monnaie locale ;

Engager une politique de communication et de concertation plus respectueuse de l'avis des habitants, notamment sur les grands projets urbains et plus particulièrement sur l'aménagement du campus Paris Saclay.

Transports

Avant le métro Saint-Quentin-Orly, un RER B fiable et confortable.

Notre petite pierre sur des thèmes nationaux

Défendre le droit de vote des étrangers non européens aux élections municipales ;

En tant que commune francilienne, prendre position contre l'exploitation des gaz de schistes sachant que l'absence d'impact des projets proches sur les nappes phréatiques de la région n'est pas garanti.

Appuyer une réforme de la fiscalité locale qui tienne compte du revenu des ménages dans l'assiette de la taxe d'habitation ;

Lutter pour la révision de la dotation de l'Etat aux communes pour une plus grande justice sociale ;

Prendre position sur l'acte III de la décentralisation et la mise en place de « Paris Métropole » ;

Prendre position pour le transfert pérenne de moyens pour la réforme de rythmes scolaires ;

Prendre position au sujet du relatif désengagement de la CAF dans le financement des structures d'accueil des jeunes enfants.